



UNION DES ENTREPRISES
DE TRANSPORT ET DE LOGISTIQUE DE FRANCE

Communiqué

Ecotaxe 2013 : une profession sous tension !

(Paris, le 7 janvier 2013). Dans un communiqué du 21 décembre 2012, Patrick Bouchez, Président Délégué Général de l'Union TLF déplorait que les entreprises de transport soient dans l'impossibilité d'évaluer l'impact réel de la taxe poids lourds par méconnaissance des deux termes de l'équation : d'une part, les montants précis d'Ecotaxe à acquitter, et d'autre part, les montants issus du principe de majoration de prix applicable aux bénéficiaires du transport.

A l'issue du premier conseil des ministres de l'année, et suite à la déclaration très médiatisée de Frédéric Cuvillier, force est de constater que nous sommes toujours dans un processus d'effet d'annonces.

Dans ce contexte, comment peut-on affirmer une mise en œuvre de la taxe en juillet 2013 et sa probable expérimentation préalable, alors que le Ministre affirme que la concertation avec les professionnels ne débutera que dans les prochaines semaines ?.

Chez TLF, nous rappelons que si aujourd'hui, notre ministère de tutelle était en mesure de présenter les modalités de mise en place de l'Ecotaxe, il resterait aux dirigeants des entreprises du secteur moins de 6 mois pour s'en approprier le contenu (déploiement des outils et formations des équipes) et en informer leurs clients.

Pascal Vandalle, Directeur Délégué du pôle « Terrestre » de l'Union TLF salue de façon positive la volonté affichée de Frédéric Cuvillier de ne pas fragiliser des professions de transport qui sont aujourd'hui dans des situations très tendues.

« En cette période de vœux l'Union TLF souhaite que sur les dossiers qui impactent dangereusement la profession, la concertation demandée en 2012 soit une réalité en 2013 ».

A propos de l'Union TLF :

L'Union TLF, Entreprises de Transport et de Logistique de France est la première organisation professionnelle couvrant l'ensemble des métiers de la chaîne du transport de marchandises et de la logistique. Elle compte, parmi ses adhérents, 40 des 50 premiers groupes de transport et logistique présents en France (Classement 2012 de l'Officiel des Transporteurs).

Elle regroupe les principales entreprises de transport routier, messagerie-express, location de véhicules industriels, logistique, commission de transport, levage, transport exceptionnel, opérations de douane, organisation de transport international (ferroviaire, maritime, aérien, fluvial), agents et consignataires maritimes.

Les entreprises adhérentes à l'Union TLF emploient 220.000 salariés et représentent 80% des transactions douanières, 50% du parc de véhicules routiers, 80% des entreprises de messagerie-express, 85% du secteur d'activité de la location de véhicules industriels, 80% des entreprises de logistique ainsi que 80% des entreprises de l'organisation de transport.

L'Union TLF représente les professionnels auprès des administrations régionales, nationales, européennes et internationales et au sein de nombreuses organisations : conseil exécutif du MEDEF, CLECAT, conseil exécutif de l'Union Routière de France (URF), FIATA, CONFIAD, Leaseurope...

Pour plus d'informations : www.e-tlf.com - **Blog** www.tlf-blog.com

Contact presse TLF

Nathalie Bardin

01 53 68 40 46 – nbardin@e-tlf.com

Contact presse F2scom

Christina Bel

01 44 82 46 12 – c.bel@f2scom.com

Florence Bastien

01 44 82 46 16 – f.bastien@f2scom.com